

## LES RELATIONS CANADA-FRANCE

Multiples et variées, les relations entre la France et le Canada englobent tous les secteurs d'activités de nos deux sociétés. Fondées sur l'histoire, valorisées par le partage d'épreuves communes et animées par l'appartenance à un même patrimoine culturel, ces relations font de la France un partenaire privilégié pour le Canada.

Au plan politique, la visite du Premier ministre Brian Mulroney à Paris, en février 1986, et la réussite du premier Sommet francophone sont venus démontrer le nouvel esprit, empreint de confiance, qui anime désormais les rapports entre Paris et Ottawa. A cet égard, la visite du Président de la République, vingt ans après celle du Général de Gaulle, prend valeur de symbole.

Les contacts entre les deux gouvernements sont fréquents, comme l'illustre le niveau des échanges de visites ministérielles. Ainsi, ces derniers six mois, le ministre de la Défense nationale, M. Perrin Beatty, de même que le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté, se sont rendus en France, tandis que les ministres français des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Culture et de la Communication visitaient le Canada en janvier dernier. Le Premier ministre, M. Jacques Chirac, doit pour sa part effectuer une visite au Canada au moment du Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Québec en septembre.

La qualité des relations bilatérales se prolonge aussi sur la scène internationale, où la France et le Canada travaillent ensemble dans le cadre de plusieurs organisations. Que ce soit au sein des organismes des Nations Unies, du Sommet des Sept, de l'OTAN, ou encore de l'OCDE, les intérêts et les points de vue des deux pays convergent souvent quand ils ne coïncident pas étroitement, comme c'est le cas de leur action commune et exemplaire au sein de la Francophonie. Cette coopération est particulièrement étroite au moment où se prépare le deuxième Sommet qui se tiendra à Québec.

En 1986, la valeur de nos échanges commerciaux avec la France a franchi le cap des

2,5 milliards \$CAN. Cette performance traduit une croissance constante de nos échanges depuis cinq ans, mais les gouvernements et les milieux d'affaires des deux pays sont d'avis qu'il y a place pour un accroissement encore plus dynamique de nos relations économiques, compte tenu du potentiel des économies respectives. Le Premier ministre Mulroney a d'ailleurs confirmé lors de sa visite à Paris en février 1986 que le gouvernement canadien entendait faire de la croissance des échanges économiques bilatéraux la priorité de l'action canadienne en France. Comme l'a affirmé le Premier ministre, l'intensification des rapports économiques se fera principalement par le canal privilégié de la coopération industrielle et des investissements des deux côtés de l'Atlantique.

Dans ce contexte, la Commission mixte économique qui s'est réunie en janvier 1987, sous la coprésidence du ministre canadien de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté, et du ministre français du Commerce extérieur, M. Michel Noir, a donné l'occasion de faire le point sur les projets bilatéraux de coopération industrielle. Le ministre Côté a d'ailleurs réitéré l'intérêt des entreprises canadiennes à s'associer à leurs homologues français dans le cadre des projets EUREKA. Un important accord de coopération économique et industrielle a été signé à l'issue des travaux de la Commission.

Le dossier litigieux entre les deux pays demeure celui des relations en matière de pêche et de la délimitation de la frontière maritime au large de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon. Les nombreuses séances de négociations qui se sont tenues depuis plusieurs années n'ont pas permis de déboucher sur une solution permanente de ces différends. Les discussions continuent toujours sur une base régulière afin de tenter de parvenir à un règlement de cette importante question.

Les deux pays entretiennent aussi des échanges fructueux dans les secteurs scientifique et culturel. Entre autres, dans le vaste domaine des communications, le secteur audiovisuel a été un champ d'intervention particulièrement fertile grâce aux accords de coproduc-